

TÉLÉPHONIE MOBILE ■ Pour améliorer sa couverture 3G, Orange installe actuellement de nouveaux sites

L'immeuble fait front contre l'antenne

Rue Charles-Péguy, tout un immeuble est entré en résistance contre Orange, qui projette d'installer une antenne 3G sur le toit. Un énième chapitre montluçonnais de la guerre des ondes.

Tanguy Ollivier

tanguy.ollivier@centrefrance.vcom

Ce matin du 13 août, elle s'en souvient comme si c'était hier : « J'étais en train d'étendre le linge quand j'ai vu un huissier prendre un panneau en photo, juste devant l'immeuble. Je suis vite descendue et là j'ai compris qu'on allait nous installer une antenne de téléphonie mobile. »

Depuis, comme tous ses voisins, cette locataire du 7, rue Charles Péguy, est entrée en résistance.

« On tient un siège »

Sur la façade blanche de l'immeuble de trois étages, des draps ont été accrochés aux fenêtres. Le message est clair. Ici, on dit « non à l'antenne relais Orange ».

Pourtant, l'opérateur a annoncé sa volonté de démarrer les travaux dès la mi-octobre. « Alors tous les soirs, on ferme



DÉTERMINÉS. Des habitants de l'immeuble et du quartier se mobilisent depuis le mois d'août pour que l'antenne Orange ne soit pas installée dans la rue Charles-Péguy.

la porte d'entrée à clé, glisse Djemaa, qui habite au premier étage. On gare aussi systématiquement une voiture le long de l'immeuble, pour empêcher un camion de rentrer sur le parking. « Les portes du garage et

du local à poubelles ont elles aussi été soigneusement condamnées. « On tient un siège », résume une locataire.

Le 1^{er} septembre, de nombreux habitants de la rue ont manifesté leur désaccord avec le projet

d'Orange. Une pétition, déjà signée par une trentaine de personnes, a même été rédigée. « Et le 8 septembre, tous les habitants de l'immeuble ont envoyé une lettre recommandée au propriétaire. Nous lui avons

signifié notre intention de déménager si l'antenne est installée. »

« Appât du gain »

Philippe Gautron, dont l'appartement est situé au dernier étage de la résidence, a prévenu son bailleur : « Vous allez vous retrouver avec un joli bâtiment vide qui servira de pylône à vos jolies antennes. Nous trouvons dommage que l'appât du gain (*le propriétaire touchera un loyer d'Orange, NDLR*) passe avant le bien-être des locataires qui, tous les mois, payent pour vivre tranquille dans un quartier calme et agréable. »

Pour Djemaa, qui ne décolère pas, c'est sûr : « On fera tout pour empêcher cette installation. Leur antenne, ils n'ont qu'à aller la mettre au milieu d'un champ. Qui nous dit que ce n'est pas dangereux ? Il y a quelques années, on nous disait bien que l'amiante était inoffensif... » ■

RÉACTION

« Rien à dire ». Contacté mercredi, le propriétaire de l'immeuble, qui habite à Marseille, n'a pas souhaité commenter la résistance de ses locataires. « Je n'ai rien à dire », a-t-il simplement indiqué.

Des experts « indépendants » ont effectué des mesures

Trois cabinets « indépendants », payés par les opérateurs de téléphonie mobile, ont effectué des mesures sur les antennes de la ville ces derniers jours

Pendant toute la semaine, Bernard Torrent, un technicien de l'Apave, a effectué des relevés de rayonnement sur plusieurs sites sensibles de la ville (*). Il intervenait dans le cadre d'une convention signée entre la ville et les trois opérateurs (Orange, SFR, Bouygues) qui se sont engagés à payer régulièrement des mesures à des organismes indépendants.

Mardi, le technicien a débuté sa tournée au lycée Madame-de-Staël. Là où six antennes GSM avaient été débranchées en octobre 2006, au nom du principe de précaution.

A l'époque, l'association Ciar-tème (Contre l'implantation des



MESURES. Bernard Torrent en plein travail à Mme-de-Staël. C. CHAMPAGNAT

antennes relais près des écoles) assurait que des mesures à 2,54 volts par mètre y avaient été relevées (le seuil légal est fixé à 41 V/m). Cette fois, l'exposition maximale enregistrée par Bernard Torrent est de 0,8 volt/mètre, une nouvelle antenne ayant

été installée tout près, à la gare de Rimard, pile en face des fenêtres de l'internat. « Rien d'énorme », selon le spécialiste.

Les résultats des trois séries de mesures seront communiqués « d'ici une dizaine de jours », annonce-t-on à la mairie. ■

(* En tout, 18 sites ont été testés.

Orange : « Montluçon est une des dernières villes à ne pas avoir la 3G »

Finie la négociation : Orange compte mettre en place un réseau 3G complet d'ici la fin de l'année à Montluçon.

Du côté d'Orange, on se crispe à la simple évocation du nom de Montluçon. La deuxième ville d'Auvergne est, selon l'opérateur « historique », une des « dernières de France à ne pas avoir une couverture 3G digne de ce nom. Même Brioude, Mauriac ou Saint-Pourçain-sur-Sioule sont équipées ! D'ailleurs, nous avons régulièrement des plaintes de nos clients. Il y a notamment des cadres d'entreprises qui ne peuvent pas travailler quand ils viennent en déplacement à Montluçon. »

A chaque fois que l'opérateur a tenté d'installer un nouveau site, il s'est heurté au veto des riverains. « A un moment, il faut savoir ce qu'on veut : soit on reste en dehors du progrès soit on se lance », résume Brigitte

Allegrette, directrice des relations avec les collectivités locales chez Orange.

Actuellement, l'opérateur effectue des « réglages » sur le réseau. Quatre nouveaux sites ont été implantés et l'antenne de la rue Charles-Péguy (*lire ci-dessus*) viendra compléter le dispositif dans un quartier « en déficit de couverture ».

Orange pense pouvoir assurer un service 3G « normal » d'ici deux mois. « A Montluçon, on ne remplit pas l'objectif de couverture fixé par l'État. Du coup, nous payons des pénalités, ça ne peut pas continuer, d'autant que les élus veulent que la situation se normalise. »

Quitte à passer en force ? « On a beaucoup écouté les gens, lâche Brigitte Allegrette. Maintenant, il faut que ça bouge. » ■

(* La 3G est une norme de téléphonie qui permet des débits très rapides, pour la diffusion des images notamment.